



FRENCH: BACKGROUND LANGUAGE

ATAR course examination 2019

Recording transcript

This is the 2019 ATAR course examination in French: Background Language, Section One:
Response: Listening.

Listen to the short text that is printed in your Question/Answer Booklet. This will help you to become accustomed to the speakers' voices. There are no questions or marks associated with this text.

Jean Salut Fabienne, comment vas-tu ?

Fabienne Salut Jean, je vais bien merci, et toi ?

Jean Très bien. Qu'est-ce que tu vas faire pendant les vacances ?

Fabienne Je serai en échange en Europe pendant tout l'été.

Jean La chance ! Moi, je dois rester ici pour travailler dans le café de mon oncle.

You will hear two texts in French. Each text will be played twice. There will be a short pause between the first and second readings. After the second reading, there will be time to answer the questions.

You may make notes at any time. Your notes will not be marked. You may come back to this section at any time during the working time for this paper.

Text 1: *Une Française à l'étranger* (First reading)

Listen to this account and answer Question 1 in **English**.

Après avoir fini ma scolarité obligatoire, j'ai travaillé quelques mois en France avant de partir à l'étranger tenter ma chance. Les conditions de travail en France pour les non-diplômés étaient, et le sont toujours d'ailleurs, assez difficiles. En quittant mon pays, j'ai découvert un monde avec des façons différentes. C'est en Autriche que j'ai trouvé des meilleures conditions, non seulement de travail et de salaire, mais aussi de vie pour quelqu'un sans métier.

Il existe souvent des communautés de français à l'étranger. Ce qui peut être bénéfique sur un plan organisationnel, mais peut également inciter les expatriés à ne pas sortir de ce cercle. Moi, j'ai préféré rechercher des groupes d'activités uniquement indigènes, notamment une association d'utilité publique pratiquant le sauvetage et la plongée. Cette organisation bénévole rassemblant divers horizons professionnels était comme une seconde famille.

Une décennie est passée et mon désir de rapprochement avec ma famille m'a fait saisir l'opportunité d'un travail en Suisse romande donc francophone et à moins d'une heure de mon village en France voisine. La mentalité de ce petit pays strict aux vertus démocratiques et au sens des responsabilités mais avec une touche latine me convient bien. J'apprécie son système carré, pragmatique et malgré tout proche de ma culture.

La situation économique et sécuritaire française, s'étant encore plus dégradée depuis mon départ en 1999, m'a fait écarter tout retour dans un cadre professionnel en France.

Vingt ans après, les jeunes diplômés sont encore plus nombreux à quitter l'Hexagone pour partir travailler à l'étranger, désespérant de trouver un emploi correctement rémunéré ou, comme c'était mon cas, ne s'y sentant tout simplement plus chez eux.

(15 seconds silence)

Text 1: (Second reading)

Après avoir fini ma scolarité obligatoire, j'ai travaillé quelques mois en France avant de partir à l'étranger tenter ma chance. Les conditions de travail en France pour les non-diplômés étaient, et le sont toujours d'ailleurs, assez difficiles. En quittant mon pays, j'ai découvert un monde avec des façons différentes. C'est en Autriche que j'ai trouvé des meilleures conditions, non seulement de travail et de salaire, mais aussi de vie pour quelqu'un sans métier.

Il existe souvent des communautés de français à l'étranger. Ce qui peut être bénéfique sur un plan organisationnel, mais peut également inciter les expatriés à ne pas sortir de ce cercle. Moi, j'ai préféré rechercher des groupes d'activités uniquement indigènes, notamment une association d'utilité publique pratiquant le sauvetage et la plongée. Cette organisation bénévole rassemblant divers horizons professionnels était comme une seconde famille.

Une décennie est passée et mon désir de rapprochement avec ma famille m'a fait saisir l'opportunité d'un travail en Suisse romande donc francophone et à moins d'une heure de mon village en France voisine. La mentalité de ce petit pays strict aux vertus démocratiques et au sens des responsabilités mais avec une touche latine me convient bien. J'apprécie son système carré, pragmatique et malgré tout proche de ma culture.

La situation économique et sécuritaire française, s'étant encore plus dégradée depuis mon départ en 1999, m'a fait écarter tout retour dans un cadre professionnel en France.

Vingt ans après, les jeunes diplômés sont encore plus nombreux à quitter l'Hexagone pour partir travailler à l'étranger, désespérant de trouver un emploi correctement rémunéré ou, comme c'était mon cas, ne s'y sentant tout simplement plus chez eux.

Now answer Question 1 in **English**.

(7 minutes silence)

Text 2: L'organisation du travail change (First reading)

Listen to this discussion and answer Question 2 in **French**.

Présentateur : Bienvenue dans notre émission *Le monde du travail*. Aujourd'hui, parlons de l'impact des nouvelles technologies sur l'organisation du travail.

Présentatrice : Il faut avouer que les nouvelles technologies ont considérablement évolué.

Présentateur : Oui, et ont véritablement eu un impact sur le travail, les usages et les habitudes.

Présentatrice : Tout à fait. Par exemple, il est très intéressant dans le cadre d'une vie de famille, d'apporter son ordinateur portable chez soi, dans le but de terminer son travail. Cela est désormais possible grâce aux nouvelles technologies.

Présentateur : En effet, l'infrastructure matérielle est le premier avantage dont bénéficie l'employé quand il travaille de chez lui.

Présentatrice : De plus, ce dernier peut discuter avec ses collègues à distance par le biais d'une messagerie instantanée.

Présentateur : Les connexions sont donc illimitées et les relations sont donc présentes à distance à n'importe quelle heure.

Présentatrice : Le matériel informatique devient de plus en plus sophistiqué, regroupant des moyens techniques qui permettent de produire, transformer et de conserver l'information.

Présentateur : Pour le monde du travail et des affaires, les avantages qu'offrent les nouvelles technologies sont importants : un accès beaucoup plus rapide à l'information ; une réduction des coûts pour l'entreprise ; une amélioration évidente des conditions de travail et surtout une plus grande performance de la part des employés.

Présentatrice : En d'autres termes, les nouvelles technologies apportent une touche de modernité aux entreprises. Il est donc indéniable que les nouvelles technologies influent considérablement sur les conditions de travail.

Présentateur : Même si elles permettent de faciliter certaines tâches et d'alléger la charge de travail, il existe néanmoins des inconvénients. Ces derniers, en effet, peuvent être générateurs d'un grand stress car en effet les attentes ont aussi changé ; les employés sont de plus en plus poussés à être joignable et disponible, prêt à travailler, à tout moment de la journée.

Présentatrice : C'est vrai. Voilà, c'est la fin de notre émission.

(15 seconds silence)

Text 2: (Second reading)

Présentateur : Bienvenue dans notre émission *Le monde du travail*. Aujourd'hui, parlons de l'impact des nouvelles technologies sur l'organisation du travail.

Présentatrice : Il faut avouer que les nouvelles technologies ont considérablement évolué.

Présentateur : Oui, et ont véritablement eu un impact sur le travail, les usages et les habitudes.

Présentatrice : Tout à fait. Par exemple, il est très intéressant dans le cadre d'une vie de famille, d'apporter son ordinateur portable chez soi, dans le but de terminer son travail. Cela est désormais possible grâce aux nouvelles technologies.

Présentateur : En effet, l'infrastructure matérielle est le premier avantage dont bénéficie l'employé quand il travaille de chez lui.

Présentatrice : De plus, ce dernier peut discuter avec ses collègues à distance par le biais d'une messagerie instantanée.

Présentateur : Les connexions sont donc illimitées et les relations sont donc présentes à distance à n'importe quelle heure.

Présentatrice : Le matériel informatique devient de plus en plus sophistiqué, regroupant des moyens techniques qui permettent de produire, transformer et de conserver l'information.

Présentateur : Pour le monde du travail et des affaires, les avantages qu'offrent les nouvelles technologies sont importants : un accès beaucoup plus rapide à l'information ; une réduction des coûts pour l'entreprise ; une amélioration évidente des conditions de travail et surtout une plus grande performance de la part des employés.

Présentatrice : En d'autres termes, les nouvelles technologies apportent une touche de modernité aux entreprises. Il est donc indéniable que les nouvelles technologies influent considérablement sur les conditions de travail.

Présentateur : Même si elles permettent de faciliter certaines tâches et d'alléger la charge de travail, il existe néanmoins des inconvénients. Ces derniers, en effet, peuvent être générateurs d'un grand stress car en effet les attentes ont aussi changé ; les employés sont de plus en plus poussés à être joignable et disponible, prêt à travailler, à tout moment de la journée.

Présentatrice : C'est vrai. Voilà, c'est la fin de notre émission.

Now answer Question 2 in **French**.

(7 minutes silence)

This is the end of Section One.

Supervisors, please turn off the sound equipment.

ACKNOWLEDGEMENTS

Text 2

Information from: Belho, Y. (2016). L'impact des nouvelles technologies sur l'organisation du travail. *myRHline*. Retrieved May, 2019, from <https://www.myrhline.com/actualite-rh/l-impact-des-nouvelles-technologies-sur-l-organisation-du-travail.html>

This document – apart from any third party copyright material contained in it – may be freely copied, or communicated on an intranet, for non-commercial purposes in educational institutions, provided that it is not changed and that the School Curriculum and Standards Authority is acknowledged as the copyright owner, and that the Authority's moral rights are not infringed.

Copying or communication for any other purpose can be done only within the terms of the *Copyright Act 1968* or with prior written permission of the School Curriculum and Standards Authority. Copying or communication of any third party copyright material can be done only within the terms of the *Copyright Act 1968* or with permission of the copyright owners.

Any content in this document that has been derived from the Australian Curriculum may be used under the terms of the Creative Commons [Attribution 4.0 International \(CC BY\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) licence.

*Published by the School Curriculum and Standards Authority of Western Australia
303 Sevenoaks Street
CANNINGTON WA 6107*